

DEMANDE DE GARANTIE

1 - LE PROMOTEUR

RAISON SOCIALE :

SIGLE OU ABBREVIATION (DENOMINATION) * :

(*) Reprendre fidèlement la dénomination conformément aux statuts ou au registre de commerce

DATE DE CREATION : ___ / ___ / _____

DATE DE DEBUT D'ACTIVITE : ___ / ___ / _____

N° REGISTRE DE COMMERCE :

NOM & PRENOMS DU DIRECTEUR :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : ___ / ___ / _____ à :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE / MOBILE :

FAX :

E. MAIL :

FORME JURIDIQUE :

NOMBRE D'EMPLOYES :

CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA DERNIERE ANNEE (EN KDA) :

ETES-VOUS ADHERENT AU FONDS ? SI OUI , N° : ADHERENT : - - - -

PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN :

2 - LE PROJET

INTITULE DU PROJET :

DESTINATION DU PROJET : *Habitation* *Commercial* *Professionnel*

LOCALISATION PRECISE :

Commune : *Daira* : *Wilaya* :

SURFACE DU TERRAIN :

Type de construction * *Collectif* *Semi- collectif* *Individuel*

(*) Rayer les mentions inutiles

NOMBRE ET NATURE DES OUVRAGES A REALISER :

Nbre.	Nature de l'ouvrage		Nbre. de pièces	Surface* unitaire	Surface* totale
	Habitation	Autres			
				m ²	m ²
				m ²	m ²
				m ²	m ²
				m ²	m ²
				m ²	m ²
				m ²	m ²
				m ²	m ²
Total					m²

(*) Surface habitable

Ajouter une feuille volante si nécessaire

Date (prévisionnelle) de démarrage^{ème} Trimestre de l'an

Date (prévisionnelle) de livraison^{ème} Trimestre de l'an

Nombre et nature des ouvrages achevés :

Logements		Autres (locaux)	
Livrés	Non livrés	Livrés	Non livrés
Logements		Autres	
Logements		Autres	
%			

Nombre et nature des ouvrages en cours de réalisation :

Nombre et nature des ouvrages non lancés :

Taux d'avancement physique du projet à justifier avec p v du BET :

– PRIX DE CESSION PREVISIONNEL DES LOGEMENTS OU LOCAUX A USAGE DE COMMERCE, PROFESSIONNEL OU AUTRES

<u>Nbre.</u>	<u>Type de logement ou autre</u>	<u>Prix de vente unitaire en TTC</u>
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

– MODALITES DE MOBILISATION DES PAIEMENTS DES ACQUEREURS

« Fixer les modalités de paiement en liant la libération par l'acquéreur des paiements fractionnés à des phases d'avancement des travaux » Article 5 du décret 94 - 58 du 07 mars 2004

<u>Echéancier de paiement</u> (préciser à quelle phase d'avancement des travaux les versements seront effectués)	<u>Taux ou montant</u>		<u>Observations</u>
..... %	
..... %	
..... %	
..... %	
..... %	
..... %	
..... %	
..... %	
<u>Total des avances à garantir</u> %	
A la signature du procès-verbal de réception %	
Total Général	100 %	

L'échéancier de paiement doit impérativement correspondre à celui qui figurera sur les contrats de vente sur plans établi entre les deux parties. Si le promoteur envisage plusieurs modalités de mobilisation des paiements, il faut ajouter une feuille volante sur laquelle seront portés les différents planning envisagés, conformes aux modalités et conditions qui seront portées dans les contrats de vente sur plans.

COORDONEES DU NOTAIRE CHARGE DU PROJET :

Maître :

Adresse : Wilaya :

Tél / Fax :

Les contrats « VSP » devront être conforme au décret exécutif n° 94-58 et devront comporter l'ensemble des éléments énumérés à l'article 10 du décret législatif n°93-03 du 1^{er} mars 1993 .

Définition de l'avance : il est entendu par avances les paiements effectués par l'acquéreur au promoteur dans le cadre du contrat de vente sur plans, à l'exclusion du dernier règlement qui est effectué lors de la signature du procès-verbal de prise de possession de logement.

– **Mode de financement prévisionnel du projet :**

<u>Source de financement</u>	<u>Montant en TTC (KDA)</u>
–Fonds propre du promoteur
–Emprunts bancaires (promoteur)
–Avances des acquéreurs
–Aide de l'état à l'acquéreur (AAP)
–Autres sources de financement (préciser)

MONTANT DES DEPENSES LIEES AU PROJET DEJA EFFECTUEES ET PAYEES : KDA

- 1- Sur fonds propres du promoteur : KDA
- 2- Sur emprunts bancaires (promoteur) : KDA
- 3- Sur avances des acquéreurs : KDA
- 4- Sur aide de l'état à l'acquéreur (AAP) : KDA
- 5- Sur autres sources (préciser) : KDA

MONTANT DES DEPENSES LIEES AU PROJET DEJA EFFECTUEES ET NON ENCORE PAYEES : KDA

MONTANT DES DEPENSES LIEES AU PROJET RESTANT A EFFECTUER : KDA

3 - REFERENCES DU PROMOTEUR

– **AUTRES PROJETS DE PROMOTION IMMOBILIERE REALISES OU EN COURS DE REALISATION**

<u>Nature et localisation précise du projet</u>	<u>Date de livraison</u>
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __

..... Ajouter une feuille volante si nécessaire

Remarques complémentaire : activités professionnelles et antécédents (*)

.....
.....
.....

(*) Les références du promoteur devront être justifiées par des pièces jointes au dossier

- Le promoteur est-t-il propriétaire d'une entreprise de réalisations : OUI NON
- Si OUI, préciser :

Le promoteur, signataire de la présente, certifie exactes toutes les informations portées dans la présente demande. Il s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions et engagements y contenus. Toute modification qui n'aura pas été portée à la connaissance du Fonds en temps opportun sera considérée comme une violation des prescriptions et engagements contenus dans la présente demande et exposent le promoteur aux conséquences prévues par le contrat de garantie.

Fait à, le
Le promoteur (Signature légalisée et cachet)

P I E C E S A F O U R N I R

- Le présent imprimé de demande de garantie dûment instruit
- Les plans des constructions projetés (situation, masse, étages, façades).
- Une copie légalisée du titre de propriété du terrain.
- L'original du certificat négatif concernant le terrain d'assiette du projet à remettre au moment du retrait de l'attestation de garantie.
- Une copie légalisée du permis de construire.
- Etat descriptif de division du projet.
- Copie de la convention justifiant le contrôle technique de la construction
- L'attestation de mise à jour des obligations fiscales et parafiscales.
- Copie légalisée du bilan comptable du dernier exercice dûment visé.
- Pour les projets LSP : Fiche technique du projet dûment visée par la DLEP ou décision de validation.

Pièces de règlement des frais d'étude du dossier (chèque normalisé libellé au nom du : FGCMPI), d'un montant de 5 000,00 DA .

Pièces supplémentaires à fournir par les nouveaux adhérents au Fonds

- Copie légalisée des statuts de la société (ou un extrait du casier judiciaire pour les personnes physiques).
- Une copie légalisée du registre de commerce autorisant expressément le promoteur à exercer l'activité de promotion immobilière.
- Copie légalisée des bilans des 03 dernières années dûment visés.
- L'imprimé d'adhésion dûment instruit.

C A D R E S R E S E R V E S A U F O N D S D E G A R A N T I E E T D E C A U T I O N M U T U E L L E

T1	<input type="checkbox"/> Part du financement du projet par le promoteur (autofinancement)	
T2	<input type="checkbox"/> Part des avances des acquéreurs dans le plan de financement du projet	
T3	<input type="checkbox"/> Date théorique de versement de l'avance selon % d'avancement du projet	
T4	<input type="checkbox"/> Durée de réalisation du projet	
T5	<input type="checkbox"/> Forme juridique	
T6	<input type="checkbox"/> Situation financière du promoteur	
T7	<input type="checkbox"/> Antécédents dans l'activité immobilière	
T8	<input type="checkbox"/> Nombre d'années d'adhésion au Fonds	
T9	<input type="checkbox"/> Autres	
TAUX NET		

	<i>Date</i>	<i>Observations</i>
<i>Dépôt</i>		
<i>Analyse</i>		
<i>Décision</i>		

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CODE DE LA DEMANDE

- - -